



RÉSOLUTIONS ET DÉCISIONS

adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa quarantième session

*Additif**

15 septembre 1986

DÉCISIONS

TABLE DES MATIÈRES

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
A. — ELECTIONS ET NOMINATIONS				
40/326	Nomination d'un membre du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	17, 1	15 septembre 1986	2
B. — AUTRES DÉCISIONS				
<i>Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission</i>				
40/459	Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement Décision B	41	15 septembre 1986	2
40/472	Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies Décision B	150	15 septembre 1986	2
40/479	La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix	21	15 septembre 1986	2
40/480	Célébration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique	43	15 septembre 1986	2
40/481	Question de Chypre	44	15 septembre 1986	2
40/482	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	45	15 septembre 1986	2
40/483	Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq	46	15 septembre 1986	2

* Le présent additif contient les décisions adoptées à la 134^e séance plénière, séance de clôture de la quarantième session de l'Assemblée générale, le 15 septembre 1986. Pour les résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée du 17 septembre 1985 au 20 juin 1986, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément n° 53 (A/40/53)*.

DÉCISIONS

A. — ELECTIONS ET NOMINATIONS

40/326. Nomination d'un membre du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

A sa 134^e séance plénière, le 15 septembre 1986, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de cette question et de l'inscrire à l'ordre du jour d'une session à venir.

B. — AUTRES DÉCISIONS

Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

40/459. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement

B¹

A sa 134^e séance plénière, le 15 septembre 1986, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa quarante et unième session la question intitulée "Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement".

40/472. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies

B²

A sa 134^e séance plénière, le 15 septembre 1986, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa quarante et unième session la question intitulée "Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies".

40/479. La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix

A sa 134^e séance plénière, le 15 septembre 1986, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa quarante et unième session la question intitulée "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix".

40/480. Célébration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique

A sa 134^e séance plénière, le 15 septembre 1986, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa quarante et unième session la question intitulée "Célébration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique".

40/481. Question de Chypre

A sa 134^e séance plénière, le 15 septembre 1986, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa quarante et unième session la question intitulée "Question de Chypre".

40/482. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

A sa 134^e séance plénière, le 15 septembre 1986, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa quarante et unième session la question intitulée "Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies".

40/483. Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq

A sa 134^e séance plénière, le 15 septembre 1986, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa quarante et unième session la question intitulée "Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq".

¹ En conséquence, la décision 40/459 qui figure à la section X.B des *Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément n° 53 (A/40/53)* doit être considérée comme étant la décision 40/459 A.

² En conséquence, la décision 40/472 qui figure à la section X.B des *Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément n° 53 (A/40/53)* doit être considérée comme étant la décision 40/472 A.